

**ADMISSION en MASTER (1^{ère} ou 2^{ème} année)
 ETUDIANTS ETRANGERS
 hors Union Européenne,
 hors Espace Economique Européen, Québec et Suisse**



CONDITIONS D'ACCÈS :

Justifier d'un **diplôme validé** de votre pays

(correspondant à trois, quatre ou cinq années d'études universitaires)

+ pour les pays non francophones : DELF B2 (au minimum) ou DALF C1 (recommandé)
 ou TEF/TCF (500 points au minimum)

• PROCÉDURE pour les étudiants résidant dans un pays ci-dessous :

Les dossiers de candidature se font UNIQUEMENT sous format électronique :
sur la plateforme «Etudes En France» (EEF)

Informations sur le site de Campus France : www.campusfrance.org/fr

Menu à suivre → Etudier → Les procédures pour se porter candidat

→ Candidater si vous résidez dans un pays relevant de la procédure « Etudes en France »

Pays concernés (42) :

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haiti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

➔ Dossier à enregistrer sur «Etudes en France» : du 3 décembre 2018 au 20 mars 2019

• PROCÉDURE pour les étudiants résidant dans les autres pays ou pour les étudiants résidant en France :

Dossier de candidature papier

➔ à retirer auprès de la DIRECTION DE LA SCOLARITE :

➔ ou à demander par courrier postal ou par courriel

(en indiquant avec précision le diplôme choisi + NOM + Prénom + adresse postale)

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE Direction de la Scolarité BUREAU DES MASTERS - Etudiants étrangers (Bât. Accueil - 1 ^{er} étage) 33607 PESSAC CEDEX Tél. : (33) 05 57 12 44 02 E-mail : admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr	<i>Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 16h (Fermé le MARDI MATIN et le VENDREDI APRES-MIDI)</i> Attention ! Le Bureau des Masters sera fermé : Noël : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 Été : du 27 juillet au 18 août 2019
---	---

➔ Retrait des dossiers (papier) : du lundi 3 décembre 2018 au mercredi 20 mars 2019

Les dossiers seront examinés par la Commission Pédagogique mai-juin 2019

Après avis de la Commission Pédagogique : réponse par courrier postal (ou EEF) fin juin/début juillet



INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES :

(présentation du visa étudiant, paiement des droits, délivrance de la carte d'étudiant, inscription aux cours)

➔ à effectuer entre le 2 et le 20 septembre 2019

INFORMATION FRAIS D'INSCRIPTION en Master :

(Réforme en préparation, sous réserve publication réglementaire pour la rentrée 2019)

- Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 90€ en 2018-2019
- Droits d'inscription, consulter le site :
<http://www.etudiant.gouv.fr/cid96721/droits-d-inscription.html>

RECOMMANDATIONS :

- Accès en Licence 1 : pour le cas où les études universitaires faites à l'étranger ne seraient pas reconnues suffisantes et donc validées pour rentrer en Master ou en Licence 2 ou 3, il est conseillé aux étudiants de déposer également une **demande d'admission préalable en 1^{ère} année de Licence**.

Cette formalité est à effectuer **du 15 novembre 2018 au 22 janvier 2019** : se renseigner auprès du Service Culturel de l'Ambassade de France pour les résidents à l'étranger ou auprès de la Direction de la Scolarité de l'Université Bordeaux Montaigne pour les résidents en France (Bureau des Licences ☎ (33)05 57 12 44 01)

- Les étudiants qui souhaitent séjourner en France pendant toute l'année universitaire doivent prendre contact avec les autorités consulaires françaises de leur pays, seules habilitées à délivrer un visa de long séjour, mention « ETUDIANT ». L'inscription à l'Université ne permet pas de transformer sur place en visa de long séjour mention « ETUDIANT » un visa délivré pour une période inférieure ou égale à trois mois.

- Accès en Licence 2 ou 3 : s'adresser auprès de la Direction de la Scolarité (Bureau des Licences)
☎ (33) 05 57 12 44 01 - Courriel : admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr

A CONSULTER sur Internet : le site de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE :

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>,
rubrique **FORMATION**, offre de formation
(Cursus des Licences et Masters, en ligne)